



Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice, « RRSJ »

COORDINATION PROVINCIALE DU KASAI OCCIDENTAL

Tél. : 0997033676-0824151475 Emails : katanga@rrsj-rdc.org /
pascalleya@yahoo.fr

ASBL de droit congolais, doté de la Personnalité Juridique aux termes de l'Arrêté Ministériel
n°767/CAB/MIN/J&DH/2012 du 18 avril 2012

Projet d' :

« Appui de la Société Civile à la vulgarisation, au suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et de la Résolution 2098 et au plaidoyer pour la réforme de l'Armée en République démocratique du Congo »

**RAPPORT MENSUEL DU KATANGA
AVRIL 2014**

I. CONTEXTE ET SITUATION SECURITAIRE DU MOIS D'AVRIL 2014

La situation sécuritaire s'est relativement stabilisée avec la réédition de certains groupes des pygmées au FARDC.

Le problème est que les groupes qui déposent leurs arcs et leurs flèches, ne bénéficient d'aucun encadrement sérieux ce qui les pousserait à brève échéance, à retourner dans la brousse.

Certains faits sont à signaler :

- 1) 19 avril à Likasi : des échauffourées opposant les militaires des FARDC et des membres de la JUNAFEC [Jeunesse de l'Union Nationale des Fédéralistes du Congo] ont fait trois morts [dont une femme qui allaitait devant sa maison], plusieurs blessés par balle ainsi que des boutiques pillées.
La JUNAFEC regroupe en son sein des jeunes affiliés au parti politique dénommé UNAFEC et dont le fondateur/responsable est l'actuel Président de l'Assemblée Provinciale du Katanga.
- 2) Les coupeurs de routes (Kalemie –Nyemba et Kalemie – Bendera) continuent leurs actions sporadiquement. La tâche leur est facile d'autant plus que les FARDC n'ont pas de véhicules pour faire correctement les patrouilles.
- 3) Les troubles à MISISI (à la frontière avec le Sud-Kivu) ont cessé il ya règne une paix relative, les FARDC menaçant toujours d'attaquer les Mai-MaiyaKutumba.
- 4) Du 24 au 25 avril 2014 : nos frères pygmées se sont réunis au village Katemo, situé à 2 km du Territoire, pour une concertation.
Le contenu de cette réunion c'est la prise de leur arme blanche pour commencer à traquer les bantous pour une cause que les gens ignorent encore.
- 5) Du 26 avril, ils ont commencé à utiliser leur fétiche. Ainsi la population ne sait plus, où faut-il se déplacer pour fuir et par tout sont de Maï-Maï. Cet état occasionne l'érection des barrière à Manyanga , Lumumba et à SHibukumba (20 km et 14 km de Bendera en venant de Kalemie). Les tracasseries y sont enregistrées.
- 6) Le Commandant 61^{ème}Brigade a poursuivi son effort de sensibilisation par sa conférence de presse.

II. ETAT D'AVANCEMENT DE LA REFORME DU SECTEUR DE SECURITE AU KATANGA

La situation décrite au mois de mars est restée la même ; avec comme spécificité le recyclage des éléments de la Police de Circulation Routière par la MONUSCO.

2.1. Actions menées par les acteurs étatiques

Comme de coutume depuis plusieurs années au Katanga, la criminalité connaît généralement un taux élevé aux alentours des festivités de fin d'année et au début de l'année nouvelle.

L'Exécutif provincial en général, et le Comité Provincial de Sécurité en particulier renforcent des mesures de sécurité par les forces de défense et de sécurité pour protéger les personnes et les biens à qui mieux-mieux. Il sied ici de saluer la mesure prise à la fin de l'année 2013 par Monsieur le Procureur Général près la cour d'Appel de Lubumbashi pour interdire le déguerpissement des locataires occupant des immeubles spoliés de l'Etat en vue de préserver la paix sociale.

L'interaction entre le RRSSJ-Katanga et les acteurs étatiques a plus concerné les cas de bavures policières, enregistrées dans la ville de Lubumbashi et ailleurs. La démarche des acteurs de la Société Civile a – entre autres – consisté à exprimer les ressentis de la population auprès du Bourgmestre de Kampemba et de la hiérarchie de la Police Nationale Congolaise en vue des actions disciplinaires exemplaires contre les auteurs de ces bavures.

Deux personnes, en effet, ont été tuées le 06 avril au quartier Bel Air, à Lubumbashi, par des policiers en patrouille. Un de ces agents, qui poursuivait un conducteur de moto, a ouvert le feu, tuant le fugitif et un autre passant. Les habitants ont alors manifesté leur colère en bloquant la voie principale de leur quartier avec des pneus brûlés.

Le calme était revenu lundi matin dans ce quartier. Selon des témoins, c'est aux environs de 19 heures que des patrouilleurs, à bord d'une jeep, pourchassaient les conducteurs des motos. Ils leur reprochaient de violer l'interdiction¹ de circuler la nuit.

Un des patrouilleurs aurait alors tenté de s'emparer d'une moto. Voyant le conducteur de l'engin tenter de s'échapper par un petit sentier, le policier a tiré trois coups de feu dans sa direction. Touché dans le dos, le motard s'est écroulé, mort. Une deuxième balle a atteint un passant qui, lui aussi, a perdu la vie.

a) Réforme de la Police Nationale Congolaise

Les 500 policiers, formés à l'Ecole de Police de Kasapa [Lubumbashi] sont maintenant opérationnels, au sein des Commissariats et sous-commissariats.

Il sied de souligner la participation de la femme policière durant cette première session de formation à l'Ecole de Police de Kasapa : **3,8%, soit 19/500** dont une a abandonné en cours de session.

Cette formation qui a été dispensée pendant six mois, grâce à l'appui de la Coopération japonaise [JICA], du PNUD et de la MONUSCO.

¹ Selon une décision du Maire la ville de Lubumbashi, les taxis moto sont autorisés à circuler dans la ville jusqu'à 19h30'. Or, les éléments de la Police s'en prennent à eux, parfois avant cette heure.

b) Réforme de l'Armée

04 avril, Centre d'Instruction de Mura : 3.200 recrues ont achevé leur formation, notamment sur les techniques militaires, la protection des civils...

La première phase de formation sur les techniques militaires a duré pendant 16 mois et elle a été assurée par des instructeurs sud-africains et congolais. La dernière phase, assurée par des instructeurs venus de l'Institut d'étude juridique international du département américain de la Défense, a été rude pour les apprenants, étant précisé que 800 des 4.000, inscrits au départ, ont dû abandonné. Elle a porté sur le Droit international humanitaire, les textes juridiques internationaux, le respect du droit congolais, etc.

Pour mémoire, 260 sous-officiers des FARDC ont été formés à la Base Militaire de Kitona [Bas-Congo], en mars dernier. Ils ont constitué la Deuxième Promotion de l'Ecole des sous-officiers de Kitona.

Pendant 8 mois, ils ont appris des connaissances du milieu militaire dans lequel ils évolueront durant la première partie de leur carrière. Leur formation a été complétée par un stage de perfectionnement comme Chefs de Section.

Pendant ce stage, ils ont également été instruits sur les comportements physiques et intellectuels, ainsi que sur l'éthique inhérente au travail de sous-officier des Forces Armées de la RDC.

D'autre part, des parades sont régulièrement organisées par des chefs de corps au sein de la Police Nationale et de l'Armée pour conscientiser des hommes et femmes travaillant sous le drapeau pour mériter davantage la confiance de la République à travers ses institutions et des bénéficiaires de leurs prestations, c'est-à-dire le peuple.

2.2. Actions menées par les acteurs non étatiques

a) Interaction du RRSSJ provincial avec les acteurs non étatiques [Partage régulier d'informations, actions de plaidoyer et lobbying]

Un contact permanent est maintenu entre la RRSSJ et CNC²-ALPC. Ce contact doit être dynamisé avec les FARDC et les services d'intelligence. Néanmoins le RRSSJ Katanga accompagne la Commission Nationale de Contrôle des Armes légères et de Petit Calibre, CNC – ALPC en sigle, en lui apportant son expertise (élaboration, rédaction et validation d'un cahier des charges (CDC) ainsi que pour l'élaboration de son budget).

b) Travail de terrain avec les communautés de base [sensibilisation, formation, monitoring, mobilisation communautaire...]

² Commission Nationale de Contrôle des Armes Légères et Petit Calibre [CNC-ALPC].

- Monitoring des bavures policières, sensibilisation et mobilisation communautaire en vue du rapprochement et de la collaboration positive Police-Population.

c) Implication et rôle des médias dans la mise en œuvre des activités de terrain

- Plusieurs passages sur les médias locaux, tant à Lubumbashi qu'à Kalemie pour parler de la mise en œuvre de l'Accord-cadre du 24 février 2013, du processus de la réforme du secteur de sécurité, en particulier la réforme de la Police et de l'Armée.

III. PREOCCUPATIONS MAJEURES DE LA BASE ET RESULTATS RECEUILLIS AU COURS DU MOIS

L'insécurité en général ainsi que la criminalité urbaine constituent le ventre mou dans la province. Les communautés de base souhaiteraient que des patrouilles mixtes PNC – FARDC – ANR – DGM soient organisées et appuyées logistiquement par l'Exécutif katangais afin protéger les personnes et les biens.

Le monitoring ainsi que le plaidoyer menés par le RRSSJ en particulier et la Société Civile en général pour dénoncer l'usage par la PCR du « **Ntétà** », un dispositif métallique truffé des tiges métalliques que des éléments de la Police de Circulation Routière [PCR] plaçaient ou jetaient sous les pneus d'un véhicule pour crever les pneus des conducteurs récalcitrants ou opposés à leur verser des pots-de-vin a été officiellement retiré de la circulation depuis la fin du mois de février 2014. Néanmoins, certains policiers ayant pris goût du nteta à en faire usage loin des regards de leurs chefs.

En outre, les communautés de base réclament à cor et à cri que des bandits de grands chemins, ceux s'adonnant au vol de câbles électriques et des huiles de transformateurs soient traqués et sanctionnés davantage par la justice.

Face à une voirie urbaine qui s'améliore au jour le jour au Katanga, la population en appelle à la Société Civile pour servir de courroie de transmission avec les décideurs pour que des taxis-motos n'opèrent plus dans la ville de Lubumbashi, mais bien dans les faubourgs et autres coins non desservis par le transport en commun. Et que ces taxis-motos opèrent uniquement pendant la journée.

A propos des conducteurs des taxis-moto, le Gouverneur de province s'est impliqué personnellement en offrant gratuitement à chacun des motards enregistrés à la Mairie deux casques – l'un pour le conducteur, l'autre pour le passager.

Toujours en rapport avec les réformes de la justice, la base lance son cri de cœur afin que l'ANR ne connaisse pas des infractions de droit commun et que la justice militaire ne juge et ne condamne que ceux qui sont justiciables devant ses cours et tribunaux.

IV. ENJEUX, DEFIS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Les enjeux

Il est question d'appuyer les initiatives, à la base, du RRSSJ-Katanga et ses alliés [Coordination Provinciale de la Société Civile, ONG de défense et de promotion des Droits de l'Homme et autres] en faveur de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et de la Résolution 2098 du Conseil de Sécurité des Nations unies. Ce qui pourrait favoriser :

- leur implication effective ;
- l'appropriation – de leur part – de l'action de monitoring de l'application et du respect de cet Accord-cadre;
- le soutien et l'accompagnement des actions de lobbying et de plaidoyer participatif à mener...

4.2. Les défis à relever le mois suivant

- ∞ Rendre disponibles l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et la Résolution 2098 afin d'appuyer la sensibilisation sur terrain ;
- ∞ Mobiliser les institutions étatiques et non étatiques autour du suivi de l'application de l'Accord-cadre et de la Résolution 2098.

4.3. Les recommandations majeures

- ❖ Publier et disséminer l'Accord-cadre et la Résolution 2098 ;
- ❖ Renforcer le partenariat/collaboration avec les institutions publiques locales [Assemblée Provinciale, Gouvernorat, Police, Armée, Administrations Communales...].
- ❖ Collaborer étroitement avec la Justice en vue du renforcement de contrôle des Officiers de Police Judiciaire par les Magistrats de Parquet.
- ❖ Amplifier les actions de plaidoyer auprès des acteurs locaux.
- ❖ Sensibiliser les communautés de base sur les méfaits de la justice populaire.

Fait à Lubumbashi, le 29 avril 2014.

Le RRSSJ-Katanga